

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 DÉCEMBRE 2022

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 DÉCEMBRE 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Bilan	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des résultats	4
Notes complémentaires	5

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT

BILAN

31 DÉCEMBRE 2022

(non audité)

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	60 052	56 618
Passif		
	-	-
Actifs nets		
Actif net	60 052	56 618

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité)

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début	56 618	58 600
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 434	(1 982)
Solde à la fin	60 052	56 618

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE ST-DONAT
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(non audité)

	2022	2021
	\$	\$
Produits		
Campagne de financement	10 650	14 901
Charges		
Taxes et permis	37	36
Frais de bureau et internet	296	517
Frais de banque	189	140
	522	693
Excédent des produits sur les charges	10 128	14 208
Remboursement au Club de Plein Air Saint-Donat inc. de dépenses faites en lien avec la fin de bienfaisance de la fondation et dépenses de la fondation faites en lien avec sa fin de bienfaisance.	(6 694)	(16 190)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 434	(1 982)

Les notes complémentaires font partie intégrante des informations financières.

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Héritage Nature et Plein Air de Saint-Donat (la «Fondation») a été constituée le 17 juillet 2007 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour objectif de recueillir des dons du public afin de permettre aux collectivités locales de pratiquer la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.